

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1970)

Artikel: Le prieuré de Saint-Jean de Genève
Autor: Bonnet, Charles / Dürr, Nicolas / Lapaire, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PRIEURÉ DE SAINT-JEAN DE GENÈVE

Quatrième rapport de fouilles (septembre 1969, août-septembre 1970)

par Charles BONNET

INTRODUCTION



LE QUATRIÈME rapport consacré aux fouilles de Saint-Jean de Genève marque la fin du dégagement des bâtiments les plus importants du prieuré. Certes, les recherches sont bien loin d'être terminées et nous espérons qu'au cours des prochaines années la documentation s'enrichira pour nous permettre une étude plus complète.

Les autorités fédérales et cantonales nous ont à nouveau donné leur appui financier et nous les en remercions vivement ¹. Nous avons bénéficié de l'aide et des conseils du professeur M. R. Sauter, archéologue cantonal, et de M. le Dr H. R. Sennhauser, expert fédéral. L'efficacité de notre travail a également été facilitée par une équipe mieux habituée aux problèmes posés par l'archéologie genevoise ².

La Commission des Monuments et des Sites a nommé M. A. Galeras architecte responsable de la conservation des vestiges. Les derniers hivers ont causé la dégradation des blocs de molasse et, malgré les protections, les maçonneries ont également souffert. Alors que la zone de la promenade archéologique est bien délimitée et que les relevés sont terminés, il est devenu indispensable de consolider rapidement les éléments architecturaux. Ce travail va être entrepris prochainement.

Les fouilles effectuées à l'aide de quatre terrassiers ont été menées durant les mois de septembre 1969, août et septembre 1970. Le développement de la 1^{re} église

¹ L'intérêt manifesté par la Commission des Monuments et des Sites, et tout spécialement par son nouveau vice-président M. J. P. Dom, est pour nous un encouragement.

² Cette équipe était formée par M. G. Deuber, dessinateur architecte; M^{me} F. Projoux, dessinatrice; M^{lle} R. Albasini, dessinatrice; M^{me} M. T. Coullery, conservateur adjoint des Collections Baur; M. F. Zeiser de Bâle, étudiant en archéologie médiévale; M. D. Aquillon, M^{me} A. Patry, M^{lle} A. Perelle, M. A. Vieke, étudiants. M. J. P. Mermoud, maître secondaire au Collège Voltaire et assistant à l'Institut d'Anthropologie, a fouillé avec ses élèves une partie du préau du cloître; qu'il en soit remercié ainsi que les membres ayant participé aux cours.

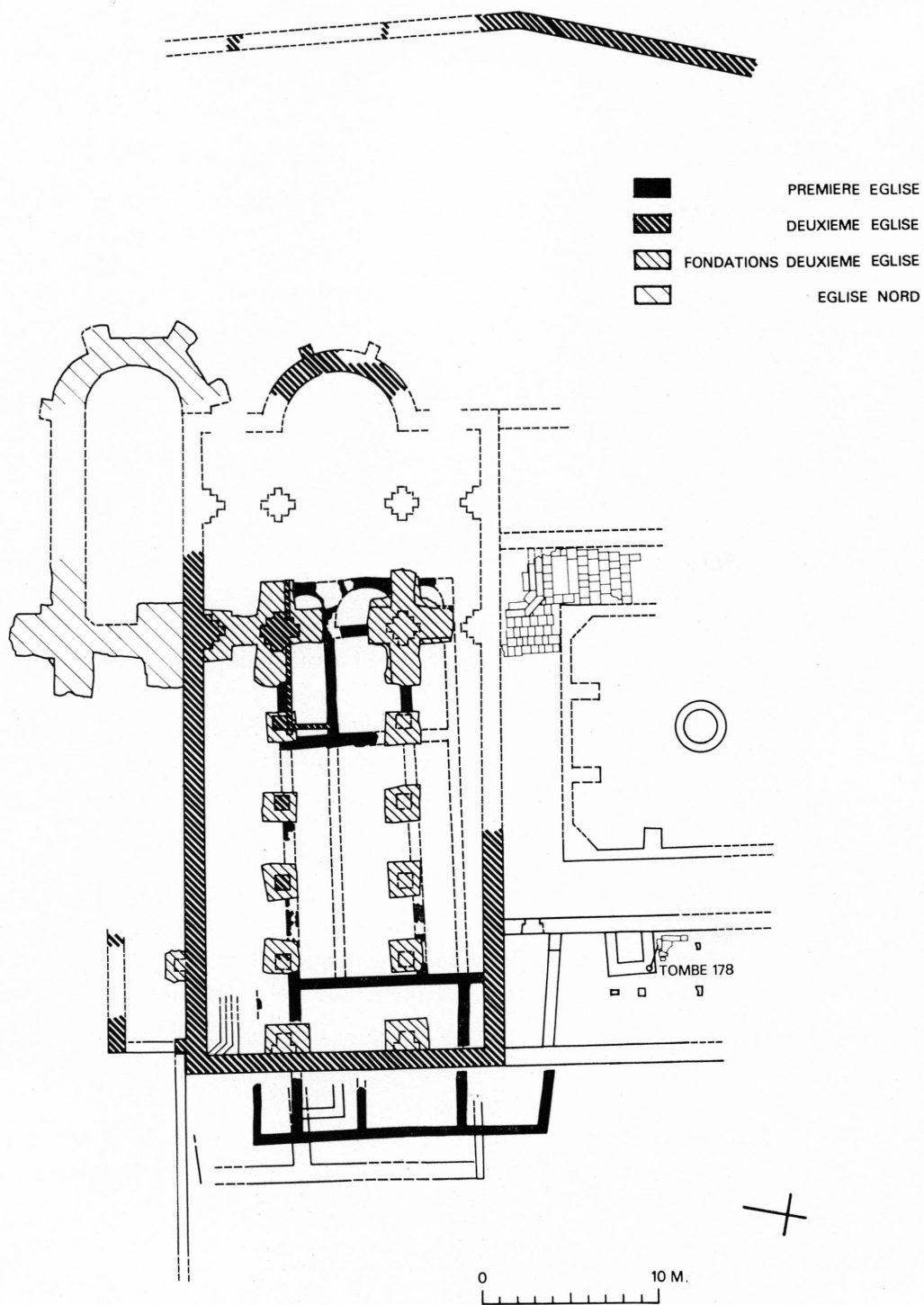


Fig. 1. Schéma du plan du prieuré de Saint-Jean de Genève.

nous est aujourd'hui mieux connu. Nous avons également retrouvé plusieurs éléments de la 2^e église (fig. 1). Il faut espérer que dans l'avenir l'occasion sera donnée au Service cantonal d'archéologie de poursuivre les fouilles vers l'ouest. Cette zone actuellement habitée doit aussi avoir fait partie du complexe conventuel.

En complément à notre article sur le chantier de la 2^e église³, nous publions la description d'une tombe découverte en septembre 1969. Cette sépulture, en relation avec la construction de l'église principale, est relativement bien datée. Le professeur M. R. Sauter et M^{lle} H. Kaufmann, chef de travaux à l'Institut d'Anthropologie, ont bien voulu s'occuper de l'étude du squelette de cette tombe. Dans le cadre du rapport préliminaire, M. N. Dürr, conservateur du Musée d'art et d'histoire, nous présente les nouvelles pièces de monnaie retrouvées lors des dernières campagnes⁴. M. Cl. Lapaire, conservateur au Musée national, nous livre les résultats d'un premier travail sur le sceau d'Adam de Baalet découvert en 1969⁵. La collaboration de chacun de ces spécialistes nous est précieuse et nous les remercions pour le temps qu'ils ont consacré à l'étude du prieuré de Saint-Jean.

LA PREMIÈRE ÉGLISE

Le plan de la première église⁶ est aujourd'hui complété par le dégagement du narthex. Le bâtiment avait près de 32 mètres de longueur. Il était de si vastes proportions que rares sont les édifices comparables dans toute notre région. L'époque préromane ou du «premier art roman», il est vrai, reste très mal connue. Les découvertes récentes effectuées ailleurs dans le canton de Genève⁷ nous laissent penser que cette période a été caractérisée par de très nombreuses constructions. Le manque de documents écrits devrait être peu à peu compensé par les travaux archéologiques.

Les murs du narthex et des annexes occidentales de ce premier édifice sont interrompus par les fondations de la 2^e église. Bien que la construction de la façade

³ Ch. BONNET, *Le chantier de construction de la deuxième église*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, p. 53 et suiv.

⁴ Pour les autres monnaies découvertes à Saint-Jean voir N. DURR, *Rapport préliminaire sur les pièces de monnaie trouvées à Saint-Jean*, dans *Genava*, n.s., t. XV, 1967, p. 78 et 79; ID., *Liste des monnaies trouvées à Saint-Jean*, *ibid.*, n.s., t. XVI, 1968, p. 156 et 157; ID., *Liste des monnaies remise au cabinet de numismatique et provenant des fouilles de Saint-Jean en 1969*, *ibid.*, n.s., t. XVII, 1969, p. 43-45.

⁵ Voir aussi Cl. LAPAIRE, *La matrice de sceau d'un doyen d'Aubonne*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, p. 46 et suiv.

⁶ M. R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...*, dans *Genava*, n.s., t. XV, 1967, p. 58 et suiv. - Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...*, *ibid.*, n.s., t. XVI, 1968, p. 139 et suiv.; ID., *Le prieuré de Saint-Jean de Genève*, *ibid.*, n.s., t. XVII, 1969, p. 35 et 36.

⁷ Fouilles de l'église du prieuré de Russin par le Service cantonal d'archéologie, mars à mai 1970.

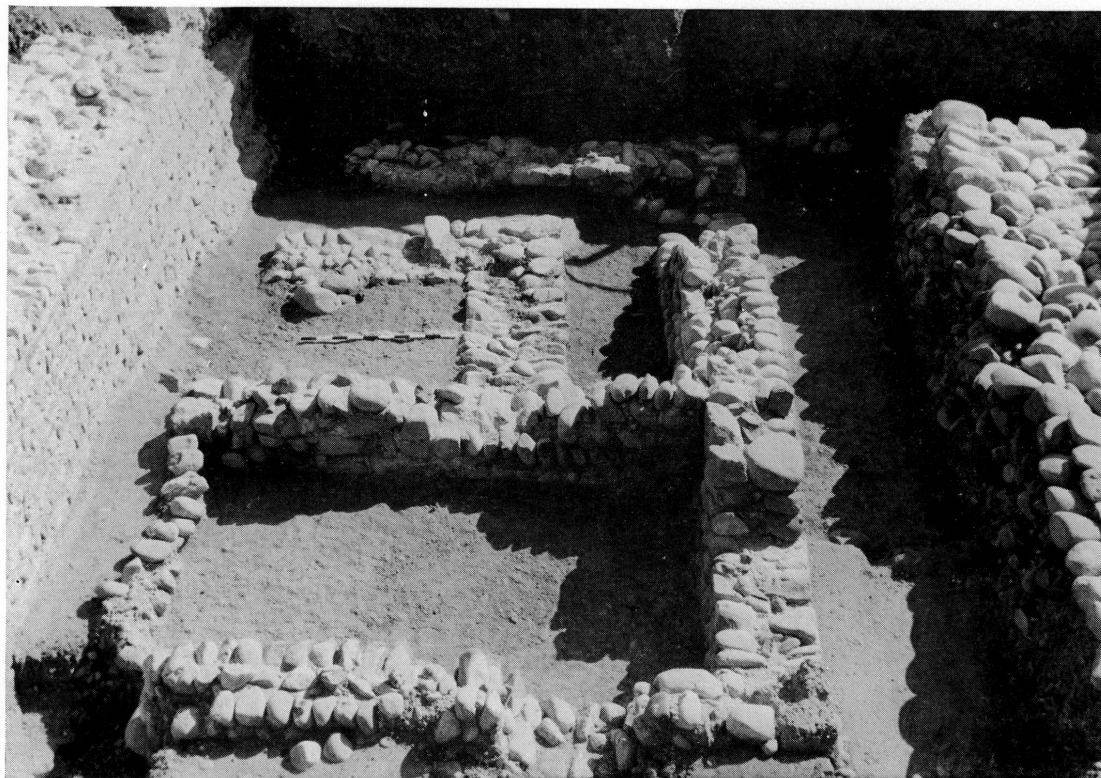


Fig. 2. Les annexes occidentales de la première église. Vue en direction sud.

romane ait détruit cette liaison importante, il faut retenir l'éventualité d'un mur transversal nord-sud séparant le narthex et les annexes. Deux éléments pourraient indiquer une telle solution : les segments du mur latéral sud du narthex ne sont pas alignés parfaitement et les vestiges d'une maçonnerie très disloquée ont été retrouvés du côté est de l'annexe septentrionale (fig. 2).

Grâce à l'état de conservation des murs, le plan de l'extrémité ouest du bâtiment nous est restitué presque entièrement. Il faudra, par une étude comparative, expliquer la destination des annexes dont la situation n'est pas sans évoquer l'architecture ottonienne.

LA DEUXIÈME ÉGLISE ET LE CLOITRE

Le mur de la façade de la deuxième église ⁸ est entièrement mis au jour. Alors que son parement est constitué de moellons bréchés, on a utilisé pour les chaînages

⁸ M. R. SAUTER et Ch. BONNET, *loc. cit.*, 1967, p. 55 et suiv. - Ch. BONNET, *loc. cit.*, 1968, p. 155; *id.*, *loc. cit.*, 1969, p. 36 et suiv.

d'angle un appareil de grands blocs de molasse noyés dans l'épaisseur de la maçonnerie. La taille de la pierre et la régularité des assises nous donnent une idée de la qualité du travail exigée par le maître d'œuvre.

La porte principale était latérale et il n'existe aucune trace de liaison entre l'église et un bâtiment ouest (narthex?). Les fondations que l'on peut attribuer à une annexe occidentale de l'église romane semblent plus tardives et bien mal disposées pour appartenir au plan original.

A l'intérieur de l'édifice, l'enduit qui recouvrait le mur occidental subsiste sur une certaine surface. On distingue l'empreinte du pilier nord alignée avec les supports de la nef. De larges fondations nous restituent aussi cet emplacement et sa correspondance du côté sud. On peut penser que les piliers étaient constitués d'une colonne engagée dans un dossier.

Le mur qui prolonge la façade vers le Rhône et qui appartient à l'aile occidentale des bâtiments conventuels est maçonné de manière identique aux murs de la 2^e église. En étudiant la liaison des deux édifices nous avons constaté que si l'église a été élevée en une première étape, les constructeurs ont dû continuer à édifier le monastère à une époque relativement proche.

La fouille du préau du cloître nous a permis de découvrir quelques pierres et la tranchée de fondation d'un second contrefort. Cette nouvelle indication nous confirme que la galerie, divisée en trois travées, était voûtée lors de la destruction de 1536.

La dernière étape de nos travaux de recherches apporte de nombreux compléments à l'étude architecturale des monuments. Cela facilitera la reconstitution d'une partie du couvent et donnera une bien meilleure signification à ce prieuré genevois qui, il y a quelques années, était si mal connu.

LISTE DES MONNAIES PROVENANT DES FOUILLES
DE SAINT-JEAN REMISES AU CABINET DE NUMISMATIQUE
POUR IDENTIFICATION

par Nicolas DÜRR

- M 52 Nüremberg, jeton en bronze, début xvi^e siècle.
- M 53 Neuchâtel, Kreuzer 1589 (?); pièce effritée.
- M 54 Lausanne, Evêché, Guillaume de Challant (?) 1406-1433. Denier, Av. temple, accompagné de deux tourelles, surmonté d'une croix, en bas ornement ayant la forme d'une croix.
Légende: SEDES LAVSNS. Rv. Croix chardonnée, sans ornements dans les cantons. Légende: CIVITAS LAVSNS.
- M 55 Genève, deux-quarts de 1721. Demole n° 98.
- M 56 Italie du Nord, obole, xi^e-xii^e siècle, pièce effritée.
- M 57 Fragment d'un denier «au temple», xi^e-xii^e siècle.
- M 58 Savoie, Amédée III, comte (1103-1148). Denier frappé à Suse. CNI 2/14.

LA MATRICE DE SCEAU D'ADAM DE BAALET (XIII^e SIÈCLE)

par Claude LAPAIRE

La quatrième campagne de fouilles du prieuré de Saint-Jean-de-Genève, en 1969, a permis de découvrir une matrice de sceau enfouie non loin de celle qui avait été trouvée en 1968¹. Elle fut mise au jour dans le quadrillage 22,50 m ouest— 21,25 m sud, au niveau 378,42 m, c'est à dire à l'extérieur de l'église romane, près de son angle sud-ouest, dans la même couche de déblais qui avait livré la première matrice. Elle porte le numéro d'inventaire de la fouille 1775.

La matrice est en bronze, de forme circulaire et mesure 26,6 mm de diamètre et 4,1 mm d'épaisseur à son point le plus haut. Le revers est muni d'un appendice de préhension, formé d'une mince arrête médiane, s'élargissant jusqu'à 5 mm et se développant en un anneau de 9 mm de haut, percé d'un orifice de 4,2 mm de diamètre. La matrice, pesant 17 g, est recouverte d'une belle patine vert clair, parfaitement conservée.

La légende de la matrice :

+ ADAN DE BAALET

est gravée en lettres onciales entre deux filets. Le champ du sceau est timbré d'un écu de forme presque triangulaire, aux faces latérales très légèrement convexes, portant «une barre, accompagnée de deux oiseaux (?) en pointe». La barre est si mince qu'elle pourrait presque être appelée un filet et les deux oiseaux ressemblent à des grues, tenant un ver dans leur bec. Le style de la gravure et la forme de l'écu permettent de situer la confection de la matrice vers le milieu du XIII^e siècle.

Nous n'avons pas encore pu identifier Adam de Baalet, petit seigneur laïque, dont le nom est inconnu dans l'histoire de Genève et des régions voisines². Nous avons supposé tout d'abord que son nom de famille était «Barlet», mais, après nettoyage de la matrice, aucun doute n'est plus permis à ce sujet : la légende porte «BAALET», avec un premier A de forme onciale et un second A, placé en biais, qui se rapproche des caractères romains.

Le nom de Bal(l)et est très répandu dans la France médiévale, où l'on rencontre également des Baila, Baile, Baillet, Balay. Les armoiries de ces quatre dernières

¹ C. LAPAIRE, *La matrice de sceau d'un doyen d'Aubonne*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, p. 46.

² Communication de M. Louis BINZ, archiviste.



Fig. 1. La matrice.

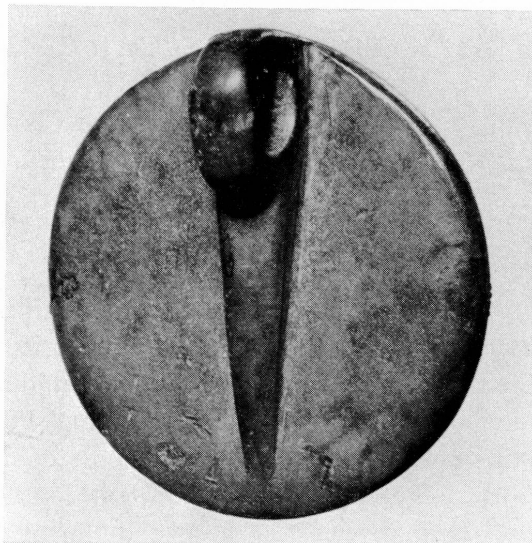


Fig. 2. Revers de la matrice.

familles comportent une bande, c'est-à-dire une partition diagonale allant de gauche à droite, tandis que notre Adam de Baalet a une barre, allant de droite à gauche. Par exemple, en 1490, l'évêque d'Auxerre Jean Baillet portait une bande, accompagnée de deux dragons en pointe³, armoirie qui est à peu près l'image inversée de l'écu de la matrice genevoise. La barre des armes d'Adam de Baalet, au contraire de la bande, est une partition assez rare dans l'héraldique française. On peut donc espérer qu'il sera possible d'identifier notre personnage et, partant, de se rendre compte de son rôle dans l'histoire de Saint-Jean.



Fig. 3. L'empreinte.

³ Auguste COULON, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris 1912, n° 924.

UNE TOMBE EN RELATION AVEC LE CHANTIER DE LA DEUXIÈME ÉGLISE

par Charles BONNET

Le cloître et les bâtiments conventuels ont été construits en deux étapes: la première étape suivant de peu l'église romane et la seconde à l'époque gothique. La destruction d'une partie du cloître par les eaux en crue de l'Arve et du Rhône a probablement motivé cette seconde phase, mais le plan n'a subi aucune modification importante.

La tombe 178 est située sous le sol de l'aile occidentale des bâtiments conventuels (cf. schéma du plan du prieuré de Saint-Jean de Genève). Son emplacement correspond au foyer et au cendrier d'un ensemble ayant sans doute servi de cuisine.

Par sa position stratigraphique et sa situation au-dessous du foyer, il est certain que la cavité de la sépulture a été creusée avant l'édification de cet ensemble. Nous rattachons la tombe à la période du chantier de construction de l'église romane: cela avant que les bâtiments annexes soient édifiés ou avant qu'ils soient entièrement terminés. Une autre preuve nous aide à étayer cette hypothèse. Une pierre de couverture du sarcophage indique par ses dimensions et sa forme qu'elle appartient à un tambour de colonne engagée. Ce bloc architectural n'est pas entièrement taillé et semble avoir été laissé en plein travail. Une fissure encore visible pourrait avoir obligé l'ouvrier à abandonner le bloc, rendant ainsi le ravalement de la molasse inutile. La découverte d'un autre tambour de colonne tombé à la base du pilier nord-ouest du transept¹ nous permet de comparer un bloc entièrement taillé et cette ébauche.

L'utilisation pour la tombe d'une pierre abandonnée lors des travaux de l'église confirme une datation du début de l'époque romane.

La tombe se présente sous la forme d'un «sarcophage de moellons» recouvert de quatre dalles de molasse (fig. 1 et 2). Son orientation est-ouest est légèrement désaxée par rapport aux bâtiments. C'est là une exception puisque le plus grand nombre des sépultures découvertes à Saint-Jean suivent l'orientation des églises.

Le squelette allongé sur le dos a les bras croisés sur la poitrine (fig. 1 et 3). Les ossements sont quelque peu dérangés; la cage thoracique est déplacée vers le sud alors que des phalanges et des vertèbres se trouvent proches des pieds. Les trous de

¹ M. R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. xv, 1967, p. 55.

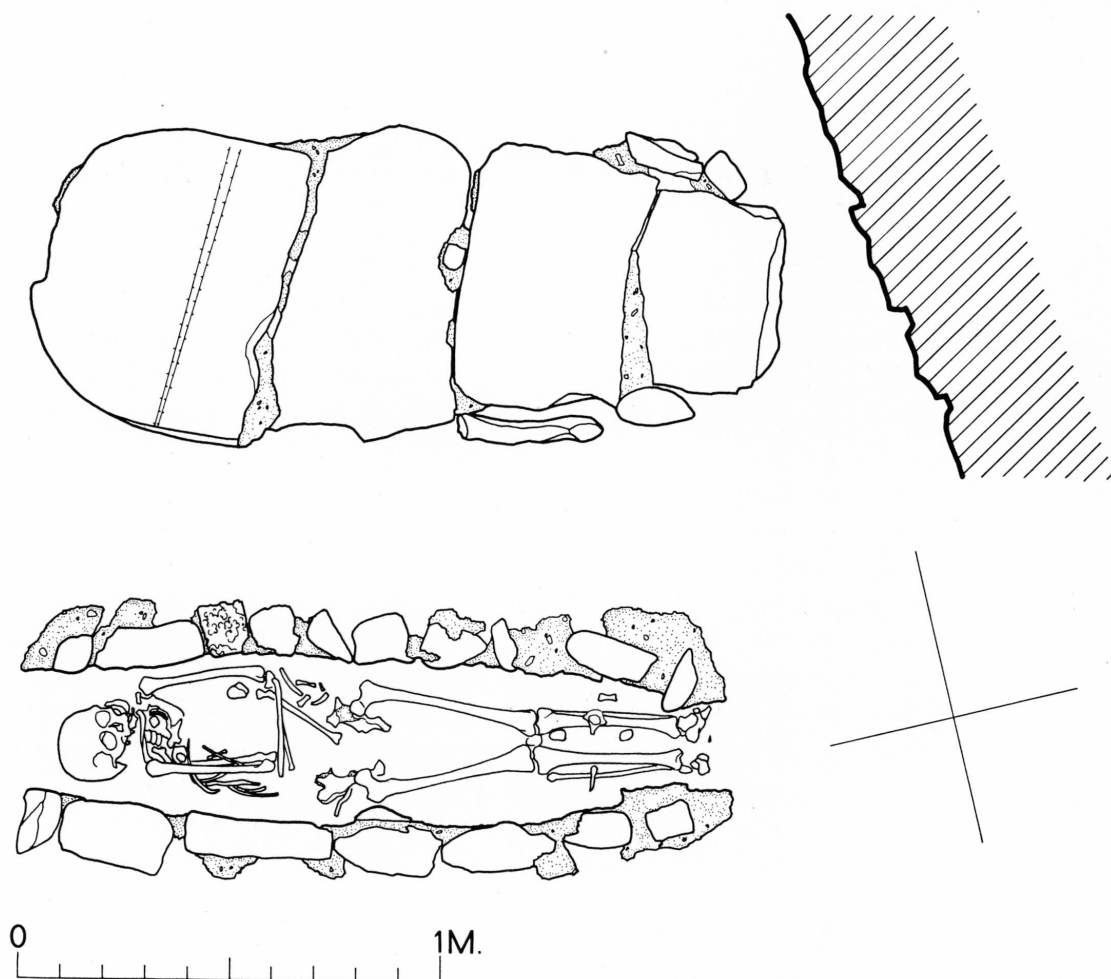


Fig. 1. La tombe 178.

rongeurs repérés dans le remplissage de la tombe expliquent cette situation. Pour les mêmes raisons, des cendres provenant du foyer qui recouvrait le tout sont mélangées à la terre retrouvée à l'intérieur.

Le sarcophage est construit à l'aide de pierres de rivière, de blocs de molasse et de blocs de tuf vraisemblablement réemployés d'un premier édifice. Il est peu profond, son vide intérieur étant d'environ 0,30 m. Un mortier à la chaux assez grossier a été utilisé en quantité pour jointoyer les parois et les pierres de couverture. Le sol de la sépulture est aménagé dans la glaise naturelle.

Le tambour de colonne engagée recouvrait la tête du mort, sa partie la mieux travaillée tournée vers le haut. On remarque deux lignes de construction à la surface de

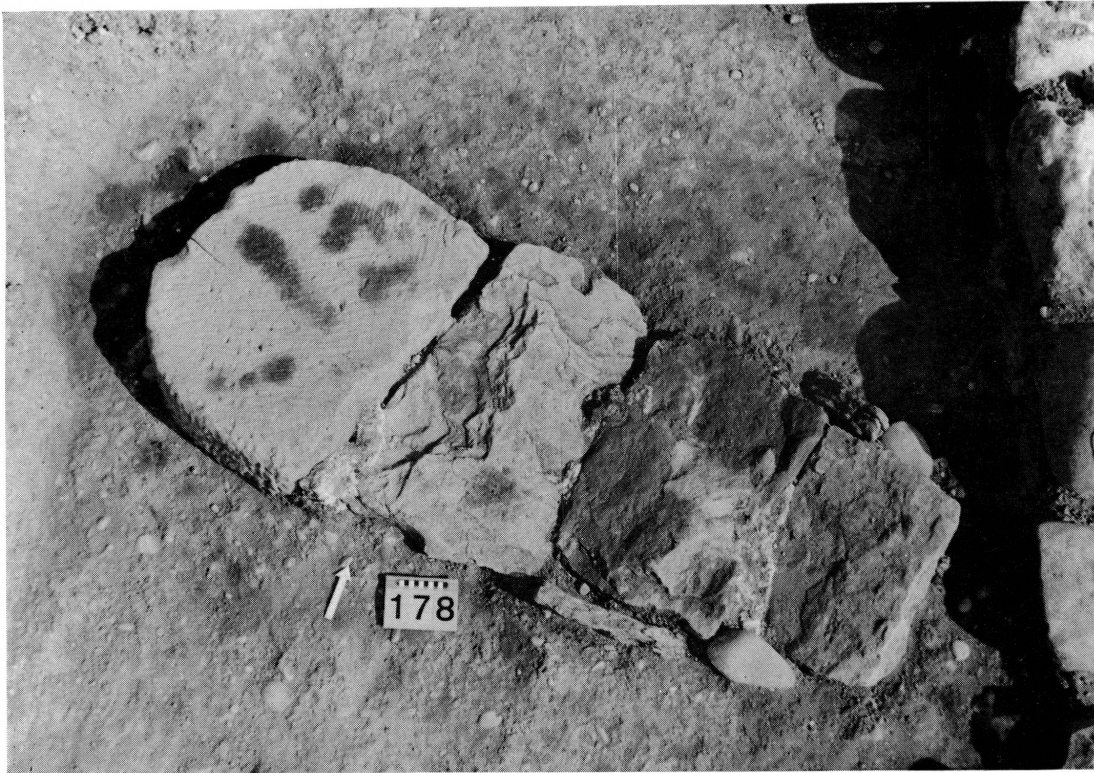


Fig. 2. La tombe 178 avant son ouverture.

la pierre. L'une d'elle a été abandonnée au cours de la taille. Il faut penser que cette modification est liée à la forme du bloc. Le tailleur utilisait donc ce repère pour l'exécution de son ouvrage. La ligne marque également la limite de la partie visible du fût et de la partie de la pierre cachée par le dossier. Il est probable, comme on le remarque sur les côtés du bloc terminé, que la ligne horizontale devait être prolongée verticalement de manière à faciliter la pose (fig. 4 et 5).

Le type de la tombe 178 est inhabituel sur notre site, mais sa chronologie, bien établie, nous fournit un jalon pour notre recherche. C'est donc à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle que fut inhumé un individu ayant sans doute quelque rapport avec le chantier de construction de l'église de Saint-Jean.



Fig. 3. La tombe 178.

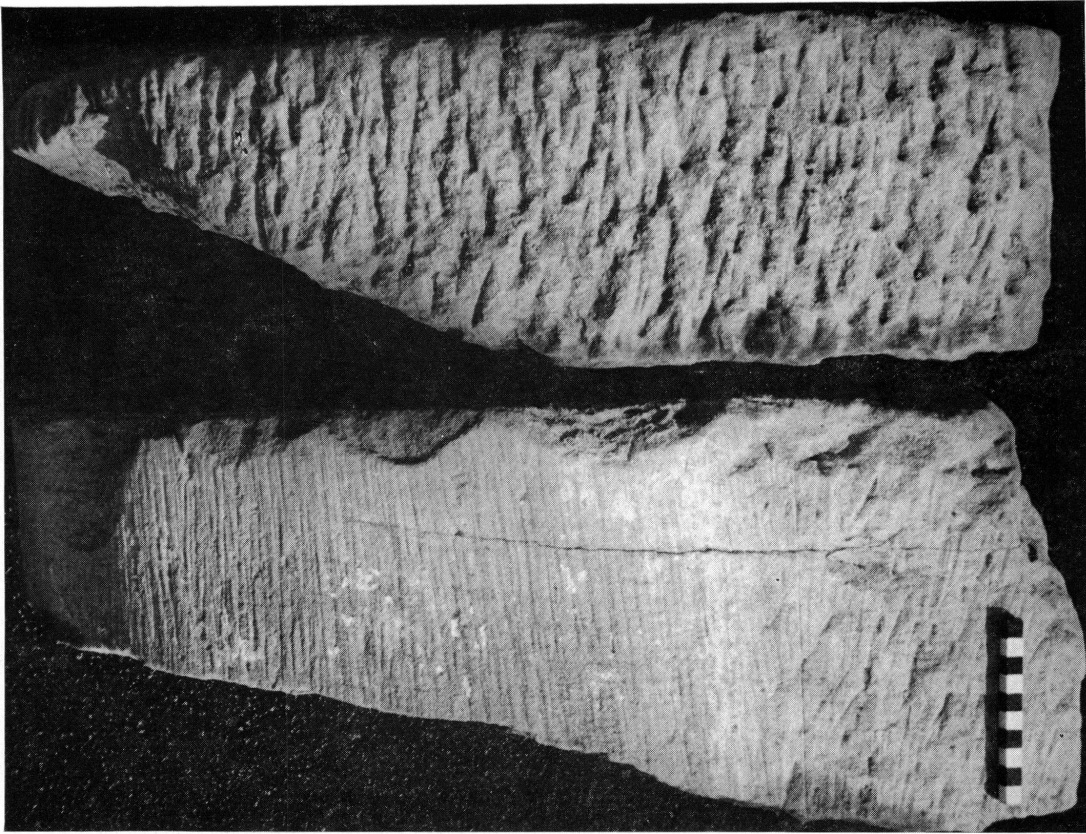


Fig. 4. Haut. Le tambour de colonne engagée de la tombe 178. Bas. Le tambour de colonne engagée de la deuxième église.

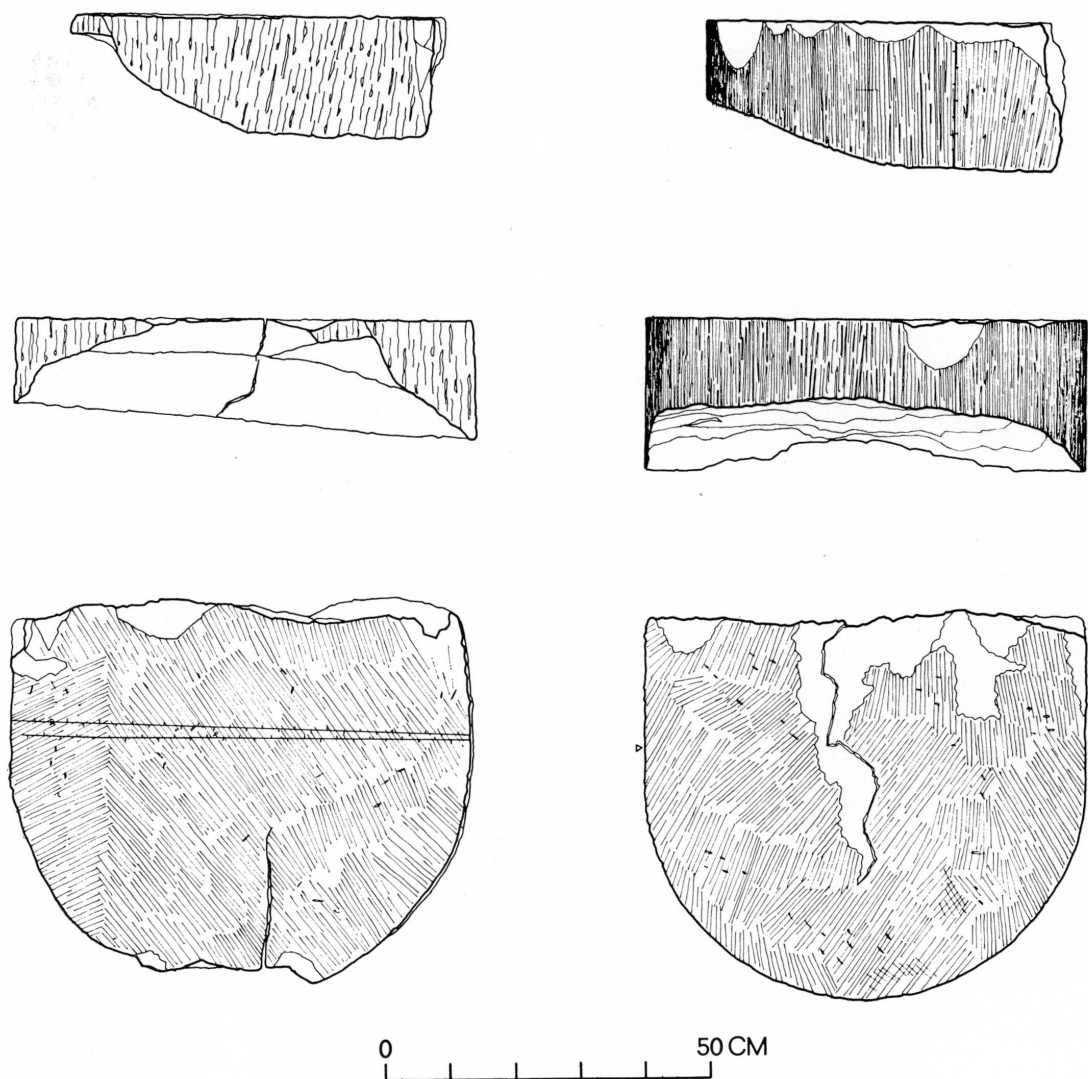


Fig. 5. A gauche, le tambour de colonne engagée de la tombe 178. A droite, le tambour de colonne engagée de la deuxième église.

RAPPORT SOMMAIRE SUR LES CARACTÈRES
ANTHROPOLOGIQUES DU SQUELETTE DE LA TOMBE 178
DU PRIEURÉ DE SAINT-JEAN DE GENÈVE

par Hélène KAUFMANN et Marc-R. SAUTER.

I. DESCRIPTION

Le squelette de la tombe 178, presque complet, est assez bien conservé.

1. *Détermination du sexe.* Celle-ci est très délicate. En effet les diverses parties du squelette donnent des indications contradictoires. Le crâne serait plutôt masculin, tant par ses dimensions (surtout transversales) que par son relief susorbitaire et le développement de ses apophyses mastoïdes. La ressemblance de ce crâne avec ceux des Alpains nous a incités à le situer par rapport à la grande série de 796 crânes des ossuaires du Valais publiés par E. PITTARD (1909-10) dont 584 ont été repris par P. MOESCHLER (1967-68). On constate que la valeur de la fonction discriminante obtenue au moyen des vecteurs calculés pour ces crânes (dont la détermination sexuelle avait été faite sur la base des caractères cranioscopiques) place le sujet de St-Jean dans la zone de distribution où ne figure aucun crâne féminin, avec une valeur très proche de la moyenne masculine.

Par contre, le squelette postcrânien ferait plutôt conclure au sexe féminin : les os sont grêles, leurs reliefs sont faibles, sauf la ligne âpre du fémur. Les os coxaux sont malheureusement fragmentaires ; on y constate une échancrure sciatique largement ouverte.

En pleine conscience de la relativité de notre conclusion nous estimons en définitive que le squelette en cause est celui d'un sujet masculin, de constitution gracile.

2. *Détermination de l'âge au décès.* Si l'âge adulte ne fait pas de doute, il est de nouveau difficile de mieux préciser cet âge. En effet d'une part l'ordre du processus de synostose des sutures crâniennes est aberrant par rapport à celui, «classique», de Vallois : les segments ptériques de la suture coronale sont complètement oblitérés alors que la synostose n'est qu'amorcée dans les régions obélique et médiane de la suture sagittale. D'autre part l'état de la denture est d'un maigre secours ; les deux dents encore présentes (P^1 droite et M_1 gauche) sont très usées, alors que trois molaires ont disparu du vivant, avec résorption alvéolaire ; les autres alvéoles sont ouverts, mais au vu de leur faible profondeur et de l'aspect lacuneux de leur bord nous nous demandons s'il n'y aurait pas eu paradontose.

C'est donc en se fondant sur la seule déduction à partir des sutures crâniennes que l'on peut avancer que l'homme avait entre 35 et 50 ans. L'état dentaire et les caractères du squelette postcrânien ne contredisent pas ce diagnostic.

3. *Caractères crâniens*¹. Ce qui frappe dès l'abord, c'est le contraste entre le volume du neurocrâne et celui de la face. La boîte crânienne est moyennement volumineuse, alors que la masse faciale est réduite, en retrait dans sa partie sous-orbitaire; la fosse canine est vaste. Il y a un fort prognathisme alvéolaire supérieur.

Du tableau 1 on déduit que la tête osseuse du sujet de la tombe 178 est hyperbrachycrâne, ortho-tapéinocrâne (moyennement haut), euryène (face supérieure basse), hyperchamaerhinien (nez très large et bas) et chamaeconque (orbites basses).

Tableau 1. Caractères craniométriques *

1. Diam. antéro postérieur	172	Capacité crânienne calculée:	
8. Diam. transverse	(154)	selon Pearson	1441 cc
17. Haut. basio-bregmat.	130	selon Lee-Pearson	1448 cc
20. Haut. auriculo-bregm.	115	selon Manouvrier	1510 cc
5. Diam. nasion-basion	98		
47. Diam. facial total	(106)	Indices:	
48. Diam. facial sup.	62	crânien	(89.5)
9. Diam. frontal min.	96	vertical de long.	75.6
10. Diam. frontal max.	129	vertical de larg.	84.4
12. Diam. biastérique	124	facial total	(77.9)
43. Diam. bizygomatique	(136)	facial sup.	45.6
55. Hauteur nasale	46	nasal	60.9
54. Largeur nasale	28	orbitaire	72.7
51. Largeur orbitaire (fmx) g.	44	* Les chiffres en tête des dimensions sont ceux de R. Martin.	
52. Hauteur orbitaire g.	32		

La prédominance des composantes transversales, exprimée par plusieurs indices, est bien mise en évidence par le profil graphique (méthode Leroi-Gourhan), qui donne la formule C. 333.313.313; les quatre dimensions transversales, ramenées au normotype (100), se trouvent entre 105 et 110, alors que les longitudinales sont au-dessous de 100.

4. *Reconstitution de la taille*. En appliquant les formules de Manouvrier et de Pearson (pour sujets masculins), qui se fondent sur un matériel (cadavres) antérieur au ^{xx}e siècle, on constate que la taille de notre sujet se situe au-dessous de la moyenne, entre 161 et 164.

5. *Pathologie*. Nous avons déjà mentionné la paradentose qui semble avoir atteint les zones alvéolaires. Nous nous demandons s'il n'y aurait pas une étiologie pathologique à la lacune qui s'observe au fond des orbites, et qu'on ne peut expliquer par une destruction *post mortem* de l'os. Le temps nous a manqué pour faire procéder par un spécialiste de la pathologie osseuse à l'examen détaillé de ce cas.

¹ Nous limitons cette description au crâne, sauf pour ce qui est des dimensions des os longs servant à la reconstitution de la taille.

6. *Comparaisons et diagnose raciale.* La proximité de Genève nous oblige à chercher dans les séries médiévales de cette cité ² notre première comparaison. Force est alors de constater que notre homme ne s'apparente pas au type majoritaire de cette population. Celui-ci est mésocéphale (les hyperbrachycéphales n'y représentent que 6,2 %); leur face est mésène (euryènes, 22,7 %); ils sont en majorité mésorhiniens (hyperchamaerhiniens, 5 %); leurs orbites sont mésoconques (chamaeconques, 18,2 %).

Par ses caractéristiques crâniennes l'homme de la tombe 178 s'inscrit dans le cadre de la race alpine. Certes le type était représenté dans la Genève médiévale, mais en faible minorité. Il est beaucoup plus fréquent dans la province savoyarde et en Valais. C'est ainsi que dans une série moderne de crânes de Haute-Savoie M^{me} G. BILLY ³ a trouvé 31,3 % d'hyperbrachycéphales, 26,4 % d'euryènes et 19,3 % de chamaerhiniens. On trouve des pourcentages analogues en Valais ⁴.

Les liens que le prieuré de Saint-Jean de Genève entretenait avec les régions où prédominait la race alpine, et qui se traduisent entre autres par la présence de moines venant de la Savoie, expliquent aisément l'attribution que nous croyons devoir faire de la tombe 178 à ce type racial.

*Institut d'Anthropologie
de l'Université de Genève*

² Celles qui ont déjà été publiées proviennent surtout des cimetières médiévaux de la Madeleine et de St-Gervais, et plutôt de la fin du moyen-âge (xv^e et début du xvi^e siècle). A. VOSS, *Recherches d'anthropologie historique sur la population de Genève au moyen âge et celle de l'ensemble de la Suisse romande à l'âge du fer et à l'époque romaine*. Thèse, Genève, 1950, et dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, xiv, 1949, pp. 1-141. — M.-R. SAUTER, *Anthropologie de la population de Genève*, dans *Le Globe*, xcvi, 1958 (publication du centenaire), *Mémoires de la Société de Géographie de Genève*, pp. 141-170 et dans *Genève, Le pays et les hommes*, Genève, 1958, même pagination. — B. MISZKIEWICZ, *Die anthropologische Struktur der mittelalterlichen Bevölkerung der Stadt Genf (xv. Jht.)*, dans *Materialy i Prace antropologiczne*, 77, Wrocław, 1969, pp. 355-374.

³ G. BILLY, *La Savoie, anthropologie physique et raciale*, Thèse, Paris 1962 et dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 3^e, 11^e série, 1962, pp. 1-218. — E. PITTARD, *Recherches anthropologiques sur le crâne savoyard*, dans *Revue anthropologique*, Paris, 47, 1937, pp. 261-291.

⁴ E. PITTARD, *Crania Helvetica, I, Les crânes valaisans de la vallée du Rhône*. Genève, 1909-10, et dans *Mémoires de l'Institut national genevois*, xx, 1909-10, pp. 1-512. — P. MOESCHLER, *Craniologie comparée de la vallée du Rhône valaisan. Esquisse méthodologique*, dans *Bulletin de la Société suisse d'Anthropologie et d'Ethnologie*, 44, 1967/68, pp. 44-81.

